

LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Floréal, an VII.



Extrait d'une lettre d'Egypte, sur un voyage fait par le général Buonaparte à l'isthme de Suez. — Proclamation du directoire ligurien pour engager les citoyens de cette république à marcher contre les Autrichiens et les Russes. — Arrivée d'une colonne de troupes russes en Gallicie. — Principales dispositions de la loi pour l'armement de la garde nationale butave. — Grand conseil de guerre tenu à Zurich par le général Massena.

E G Y P T E.

Du Caire, le 8 pluviôse.

Copie de la lettre écrite par le citoyen Larrey, officier de santé en chef de l'armée française en Egypte, à son frère, professeur à l'école centrale du Gard, à Nîmes.

Je suis arrivé depuis peu de jours de Suez, où j'ai accompagné le général en chef; nous avons parcouru le désert de l'isthme, une partie de la côte de la Syrie jusqu'aux sources de Moïse, & on a visité une grande partie du golfe de Suez. Ce voyage a été intéressant sous plusieurs rapports, que le tems ne me permet pas de t'expliquer. Nous avons passé la mer Rouge à gué; le retour a failli nous coûter la vie comme aux Egyptiens. Nous avons suivi les traces du canal de Sésostris, où nous avons trouvé quelques malheureux habitans plus sauvages que les animaux, & paroissant avoir, pour ainsi dire, moins d'industrie; ils sont presque tout nus, sans maisons, &c.

Nous allons partir pour la Syrie; suivez-nous maintenant, comme je te l'ai dit, la carte & Volney à la main. Nous allons nous diriger sans doute vers l'Eufrate, si célèbre par ses armées dont ses rives ont été couvertes. Le départ est fixé au 13 du courant, & nous ne désespérons pas de voir Constantinople.

I T A L I E.

Gènes, le 18 floréal.

Notre directoire vient de publier la proclamation suivante:

Le directoire exécutif au peuple ligurien.

CIToyENS,

Un gouvernement républicain ne sait pas exagérer ni dissimuler les dangers de la patrie. La république est menacée; les phalanges françaises se replient devant un ennemi qu'elles n'étoient pas accoutumées à compter. Mais si elles retrogradent un moment, ce n'est que pour se lancer avec une force toujours plus grande; mais la grande nation se leve pour les secourir; & la Toscane, la Ligurie & le Piémont, n'offrent que pour un moment un appui aux armes qui ont fondé la liberté.

Citoyens, l'heure de la vertu est sonnée. Voici le moment que le serment sacré de vivre libres doit retentir profondément dans vos cœurs, & que le courage républicain doit se montrer dans tout son calme & toute sa fermeté.

Défenseurs de la patrie! ô vous qui avez des épouses à protéger, des enfans à conserver à l'état, des parens à soutenir dans leur vieillesse, serrez-vous, soldats volontaires, sous les drapeaux républicains, veillez à la sûreté

intérieure de la république, & volez la sauver sur la frontière... Hommes libres, la Ligurie vous prépare des Thermopyles.

En attendant la tranquillité publique est garantie par les mesures les plus vigoureuses. Les magistrats du peuple vous donneront l'exemple de la constance. Périssent le violateur sacrilège des droits sacrés du citoyen! Périssent celui qui menace sa liberté! Périssent le traître & le lâche qui fonde sur les malheurs de ses semblables le projet d'une féroce vengeance, ou l'espoir d'une fortune infâme!

Citoyens, portez vos regards sur les suites affreuses d'un moment de division ou de foiblesse. L'Anglais & l'Autrichien, les Barbares du Bosphore, du Nord & de l'Afrique inondent vos contrées; ils s'entre-partageront vos malheureuses dépouilles...; & l'histoire, au lieu de gémir sur nos malheurs, confondra avec mépris le nom de la Ligurie dans le catalogue des peuples qui n'ont pas su être libres.

Citoyens, la force des despotes se brise toujours, dans la suite des siècles, contre la volonté souveraine du peuple. La liberté est immortelle; les principes qui en sont la base sont impérissables comme la vérité & la justice. Il nous appartient de prononcer si nous sommes dignes de la liberté.

De sa résidence, le 6 mai 1799, (17 floréal, an 2 de la république ligurienne.)

Signé, COSTA, président;

SOMMARIVA, secrétaire-général.

P O L O G N E.

Ussiatyn, en Gallicie, le 23 germinal.

Il est arrivé aujourd'hui dans nos environs la première division d'un corps russe de 10,609 hommes d'infanterie et de 5739 de cavalerie; il est commandé par le lieutenant-général Hermann et le général Grassien. Lorsqu'il sera arrivé à une certaine distance d'ici, où les routes sont très-mauvaises, il sera transporté par des relais à sa destination, qui est l'Italie. Le corps de Condé, qui s'est renforcé par des troupes russes, et qui est à présent de 6000 hommes, est en marche pour se rendre à la même destination.

A U T R I C H E.

Vienne, le 13 floréal.

Le grand-duc Constantin, parti avant-hier pour l'armée d'Italie, est accompagné du prince Esterhazy. Il a fait avant son départ, des présens magnifiques aux personnes de la cour qui avoient été employées auprès de sa personne. On assure qu'un caporal du régiment de Spleny, qui a journellement fait l'exercice avec ce prince; a obtenu un brevet

de lieutenant, & est parti avec S. A. I. qui l'a gratifié d'une grosse somme pour ses équipages.

Le corps de réserve qui étoit en Styrie & dans le pays de Salzbourg, fort de 6000 hommes, a eu ordre d'aller renforcer l'armée du Tyrol.

On a fait une collecte de 26,000 florins pour les femmes des soldats tués ou blessés.

Il est faux qu'une armée turque marche par le Dalmatic en Italie.

M. de Kray a reçu du roi d'Angleterre une épée de 30,000 florins de valeur.

D A N E M A R C K.

Copenhague, le 15 floréal.

Notre gouvernement vient d'intenter un procès à M. Heyberg, auteur d'un ouvrage intitulé : *Recherches sur la langue*, ouvrage qui donne une interprétation satyrique à plusieurs mots danois. En voici quelques exemples :

« *Abominable*, se dit de l'action de dévoiler les malversations des grands fonctionnaires publics. *Aristocrate*, la meilleure espèce de chiens qu'on emploie à donner la chasse aux démocrates, & qu'on régale de rôti quand ils les ont bien mordus. *Habile*, celui qui sait ramper devant les grands, & tour-à-tour monter sur les épaules du petit. *Révolution*, crime que commet une nation en se fâchant de ce que les agens d'un souverain, non contents d'avoir enlevé la chemise au peuple, se mettent en devoir de l'écorcher. »

Ce procès qui, comme toutes les disputes spéculatives, a ses partisans & ses adversaires, devient d'un grand intérêt, parce qu'il va forcer les tribunaux qui doivent le juger, à déterminer d'une manière précise les limites de la liberté de la presse en Danemarck.

A L L E M A G N E.

Hambourg, le 16 floréal.

Il paroît que le départ du citoyen Maragon est uniquement la suite des difficultés qui ont eu lieu entre le gouvernement français & le notre, relativement à l'arrestation de Napper-Tandy. Le directoire a prétendu que notre sénat étant souverain, n'étoit pas dans le cas de soumettre à la décision d'une autre puissance, la demande qui lui a été faite de l'élargissement des Irlandais, & qu'en se référant à une autre autorité, il avoit donné des preuves non équivoques de mauvaise volonté, qu'il étoit impossible de ne pas ressentir.

Quoi qu'il en soit, le roi de Prusse paroît constamment déterminé à protéger notre ville contre toute invasion étrangère, & même à empêcher le débarquement que les Russes paroissent toujours dans l'intention de faire, soit à Lubeck, soit à Wismar.

Augsbourg, le 18 floréal.

On apprend de Limberg, que la première colonne de troupes russes qui devoit passer par cette ville le 25, avoit été retardée dans sa marche pendant plusieurs jours, par le débordement des rivières, & sur-tout du Niester. On varie beaucoup sur le nombre de ces troupes. Suivant une liste qu'on a publiée, les quatre colonnes composant ce nouveau corps, ne sont que de onze à quatorze mille hommes, non compris le corps de Condé qu'on dit être de 6000 hommes, & qui doit aussi se rendre en Italie par la Hongrie. Le tout ne formeroit donc qu'environ 18 ou 20 mille hommes, ce qui porteroit la totalité des troupes russes en Italie à 40 mille hommes; & cela est d'ailleurs conforme à la lettre

de l'empereur de Russie qui écrivoit au général Suwarow : Vous commanderez en Italie 60 mille autrichiens & 40 mille russes.

Au reste, les lettres de Cracovie disent qu'il se rassemble sur les frontières de la Pologne russe & de la Pologne prussienne, 140 mille hommes.

Carlsruhe, le 17 floréal.

Les légations de Prusse, Bavière & Bade sont arrivées ici de Rastadt, le 11 de ce mois; les ministres se sont assemblés à la maison de poste, où ils ont eu une conférence relative au massacre des ministres français. M. le baron d'Eyhen, secrétaire de la légation danoise, au nom du corps diplomatique, & M. le baron de Gaissau, au nom du margrave de Baden, comme souverain, ont été chargés de porter cette pièce à l'archiduc Charles, & de lui demander une satisfaction éclatante. Ces députés arriveront le 15 au quartier-général.

Après cette démarche, M. le comte de Goertz & M. le baron de Rechberg, ministres de Prusse & de Bavière au congrès de paix, se sont rendus à Stuttgart, où ils se trouvent actuellement.

Manheim, le 22 floréal.

L'insurrection des paysans dans l'Odenwald a eu pour noyau, comme l'on sait, une masse de paysans du comté d'Erbach, en Franconie; mais on vient d'apprendre que l'impulsion venoit de plus loin. Les premiers missionnaires provenoient de l'Eichsfeld & du pays d'Erfurt, appartenant à l'électeur de Mayence, & du Spessart & de l'évêché de Wurtzbourg. Ils sont fort bien payés, & l'on a distribué parmi eux 3 ou 400 chasseurs de profession, que le comte d'Erbach souloit de ses deniers. Ils viennent de recevoir un renfort de cavalerie autrichienne, de 2 ou 300 hussards, qui occupent les environs d'Oppenheim. On dit qu'il y a eu ce matin quelques escarmouches de cavalerie en avant du camp français, qui a son avant-garde tout près d'Heydelberg.

On sait aussi aujourd'hui que le baron d'Albini, ministre directorial à Rastadt, étoit dès long-tems initié dans le plan de la troisième coalition, qui consistoit à gagner du tems au congrès, pendant que l'on mettroit les Russes en marche, & que l'on formeroit les liens de la coalition nouvelle.

Cheves, le 20 floréal.

Le duc de Brunswick est parti de sa résidence pour venir prendre le commandement des troupes qui doivent composer le camp sous Minden.

Toutes les troupes hanovriennes sont en mouvement: plusieurs corps se rendent aux embouchures du Weser & de l'Elbe, où on craint une invasion.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

La Haye, le 21 floréal.

Notre première chambre législative vient de prendre une résolution relative à la division du territoire batave en districts et en assemblées primaires pour les élections nationales. D'après ce décret, notre république est divisée en 94 districts, chacun composé de 40 assemblées primaires. Chaque district fournit un représentant; trente forment la seconde chambre, et le reste la première, qui est composée maintenant de 64 représentants.

Les fonds bataves & sur-tout les rescriptions, avoient subi depuis quelques jours une baisse considérable, causée par le bruit répandu, que les intérêts promis cette année ne seroient pas payés; mais le gouvernement ayant rassuré

le public par la voie du ministre des finances, qui a annoncé que, non-seulement les intérêts seroient payés, mais encore que ces intérêts, les coupons, les rescriptions bataves, &c., échéans cette année, seroient reçus dans les termes à payer encore dans la levée forcée, comme argent comptant, les fonds sont aussitôt baissés à leur taux, & l'agio a disparu.

Voici les principales dispositions de la loi rendue par notre corps législatif pour l'armement de la garde nationale :

Le secours de cette force ne peut être requis dans l'intérieur que pour la conservation du repos & de la tranquillité ; & pour le maintien des loix ; à l'extérieur que pour la défense de la liberté & de l'indépendance nationale, en ce qui regarde seulement le territoire de la république, soit qu'elle soit menacée d'une attaque étrangère, soit que cette attaque ait déjà eu lieu.

Lorsque la défense des possessions de la république au-delà des mers ou des relations politiques exigent l'emploi d'une partie de sa force militaire, le gouvernement ne pourra employer à ce service, tant sur terre que sur mer, que les troupes de ligne soldées & les citoyens qui voudront s'engager volontairement.

Celui qui se soustrait au service, ou qui n'obéit pas à l'appel qui lui est fait au nom de la loi, sera mis sur une liste de réquisition ; & lorsque les besoins de l'état exigent un complètement ou une augmentation de troupes de ligne, il y sera incorporé pour faire le service par tout où on le jugera convenable.

Les motifs d'exemption, soit pour cause de défauts corporels, soit pour toute autre raison, seront jugés par les conseils de discipline & d'administration.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Strasbourg, le 26 floréal.

Une lettre arrivée ici du grand quartier-général de l'armée du Danube, nous annonce que le 21 de ce mois il s'est tenu un conseil de guerre à Zurich, où le général en chef Massena, s'est concerté avec plusieurs de ses généraux divisionnaires & avec les officiers de l'état-major sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles, & sur le plan des opérations à suivre. Le lendemain, le général en chef est parti pour les frontières helvétiques. On croit généralement, qu'un passage du Rhin ne tardera pas à avoir lieu. Beaucoup de pontons sont arrivés des départemens du Rhin, & on rallie les troupes dispersées dans leurs différens cantonnemens.

« Je pourrai, écrit un officier de l'état-major, vous marquer sous peu, beaucoup de nouvelles importantes de notre armée. L'enfant chéri de la victoire saura garder & mériter chaque jour davantage la réputation qu'il s'est faite à l'armée d'Italie. Il jouit de la confiance du soldat. Il nous arrive beaucoup de renforts, & le gouvernement nous en a encore promis d'autres qui ne tarderont pas d'arriver. On attend dans le canton de Lemane un corps de troupes destiné à renforcer l'armée d'Italie.

» Nous sommes fort contents des dispositions savantes du général Chérin, chef de l'état-major-général, qui a déjà joui dans les années précédentes de la confiance entière du général Hoche. Nous nous attendons à de grands événemens.

Les autrichiens se tiennent toujours tranquilles & sur la défensive. On assure que le prince Charles quittera l'armée

autrichienne, attendu le mauvais état de sa santé. Le quartier-général est toujours à Stockach.

Le prince Charles voudroit induire le public en erreur, en désapprouvant l'assassinat commis sur les ministres français. D'abord il avoit ordonné l'arrestation du colonel Barbaczy & du capitaine Burkart, commandant à Rastadt lors de cette triste catastrophe, & leur mise en jugement devant une commission militaire, présidée par le général Spork ; mais il s'est repris & veut maintenant faire croire que ce ne sont pas des Autrichiens, mais des émigrés français soudoyés & conduits par Danican, qui ont commis le meurtre ; personne ne se laissera tromper. On sait aujourd'hui positivement que le colonel Barbaczy lui-même, d'après les ordres qu'il a reçus du quartier-général de Stockach, a été présent à l'assassinat & l'a commandé de concert avec l'auditeur de son régiment, italien de nation, & un capitaine.

PARIS, le 29 floréal.

— Un courrier particulier arrivé hier au soir à une des premières maisons de banque de Paris, a apporté la nouvelle de la jonction de l'armée de Naples à celle de Moreau, qui est toujours à Tortone.

Masset a dû partir aujourd'hui de Chambéry pour revenir à Paris.

— Le directoire exécutif a arrêté, le 25 de ce mois, que les bons de 20 & 25 francs, qui avoient été fabriqués pour le paiement des rentes et pensions du deuxième semestre de l'an 6, continueront d'être employés pour le service de ce semestre, sans remplir désormais des noms des parties prenautes & des contribuables les deux mentions qui y sont insérées, & que les commissaires de la trésorerie feront fabriquer sans délai, pour le paiement des arrérages de l'an 7, des bons au porteur de 20 et 25 fr., conformes aux dispositions de la loi du 22 de ce mois.

— Le citoyen Gignet, imprimeur, détenu depuis plusieurs mois, comme ayant imprimé un écrit de Carnot, vient d'être mis en liberté.

— Un second envoi d'objets d'arts & de sciences recueillis à Turin, consistant en douze caisses, doit arriver sous peu à Paris, sous la conduite du citoyen Legend.

— L'administration municipale de Tours (Indre & Loire) a reçu, le 23 de ce mois, un arrêté du directoire exécutif, portant destitution de tous ses membres, comme professant des opinions contraires au gouvernement & à la constitution de l'an 3. Le citoyen Hardy, l'un d'eux, a été seul excepté ; mais il a donné sa démission. Le citoyen Pannetier-Hubert, l'un des nouveaux élus par le directoire, n'a point accepté.

— Des factieux ont scié, dans la nuit du 22 de ce mois, l'arbre de la liberté dans la commune de Bonastes, canton de Meulan, département de Seine et Oise. On n'a pu se procurer aucun indice sur les auteurs de cet attentat. Les conscrits ont exprimé dans cette circonstance la plus vive indignation ; ils ont sollicité et obtenu de l'administration, la plantation solennelle d'un nouvel arbre, qui a eu lieu le 23, avec la plus grande cérémonie. Le lendemain 24, les conscrits se sont mis en route, en entonnant l'hymne des Marseillais.

— Le général Rolland, commandant dans le département d'Ille et Vilaine, a défendu le port d'armes à feu à toute personne qui n'en auroit pas obtenu la permission spéciale & récente, signée du commissaire du directoire près l'ad-

ministration centrale, & de l'un des généraux employés dans l'arrondissement.

— On écrit de Lyon que la 105^e. demi-brigade est sur le point de partir de cette ville pour l'armée d'Italie, & qu'elle y sera remplacée par la garnison de Conson.

— La commission militaire de la 19^e. division, séant à Lyon, a condamné à la peine de mort le nommé Despinchal, se disant Alexis Marcelin, convaincu d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor an 5.

— On a arrêté, dans la même ville, le nommé Provillard, ouvrier imprimeur, qui fabriquoit de faux bons au porteur, de la valeur de 20 francs.

— Le journal, *le Welbot*, assure que les quatre cochers qui conduisoient les ministres français, lors de leur assassinat, ont déposé que le signal de ce meurtre, dont ils avoient été témoins, s'étoit donné en hongrois, & qu'ils croyoient même que le colonel Barbaczy avoit présidé en personne à cet assassinat.

— Des agens de la république française, venant de Paris, sont arrivés à Cassel.

— La ville de Hambourg, alarmée des menaces de la Russie, a député deux membres du sénat vers Paul 1^{er}.

— Il étoit question hier, dit le *Morning-Herald* (journal anglais) du 21 floréal, d'une nouvelle tentative des ministres pour procurer une paix générale, & du départ prochain du lord Malinesbury pour Paris, à l'effet d'y entamer une négociation.

— Nous avons été induits en erreur en annonçant, dans notre feuille d'avant hier, que le gouvernement français avoit permis d'exporter une certaine quantité de grains pour la Suisse. Il a seulement chargé une société de transporter en Helvétie les grains nécessaires à la consommation des armées.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HEURTAULT-LAMERVILLE.

Séance du 29 Floréal.

Berlier demande d'être autorisé à livrer à l'impression, un projet sur les forêts nationales engagées & les terrains qui en dépendent : il propose d'ouvrir la discussion sur les projets qu'il a présentés pour combler le déficit, existant dans le ministère de la guerre.

Baudet observe qu'il reste encore à prononcer sur treize procès-verbaux d'assemblées électorales.

Lucien Buonaparte. — Je viens réclamer la priorité pour les finances. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur ce qui nous environne; le théâtre ensanglanté de la guerre, l'assassinat de nos ministres à Rastadt, les malheurs de la cisalpine, l'invasion des barbares du Nord qui se sont répandus, comme une lave, jusqu'aux pieds des Alpes, tout atteste des dangers réels pour la liberté. Ce n'est pas ici le moment de rappeler des souvenirs amers, ni de parler des reproches; l'union & la concorde entre les citoyens, l'équilibre & l'harmonie entre les pouvoirs, la liberté de la presse & non la licence, sans laquelle il n'est point d'esprit public, voilà les moyens qui peuvent efficacement ranimer dans les cœurs l'amour de la patrie, & leur donner ce généreux enthousiasme & cette énergie qui feroit triompher la liberté.

Le conseil arrête que la séance s'ouvrira demain à dix heures, & qu'à midi il se formera en comité secret pour discuter les projets de Berlier.

On valide les opérations des départemens du Golo, de Saône & Loire & des Hautes-Alpes.

On procède au scrutin pour nommer les candidats à la comptabilité.

Sur la demande de la neuvième commission chargée d'examiner les procès-verbaux des assemblées électorales, le conseil s'est formé en comité général.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du cit. DEBELAY-DAGIER.

Séance du 29 floréal.

Après de légers débats, le conseil approuve une résolution qui valide les élections de l'assemblée-mère de l'Hérault.

Sur le rapport de Lacuée, le conseil approuve une résolution qui valide les opérations de l'assemblée électorale du Var, tenue au temple décadaire de Draguignan, & annulle celle de l'assemblée tenue dans le local de l'administration centrale.

Le président annonce qu'il a reçu une adresse signée individuellement par cent cinquante citoyens de Chambéry, & conçue dans le même sens que celle de Grenoble, lue il y a plusieurs jours.

Le conseil la renvoie au directoire sans en entendre la lecture.

On procède au scrutin pour la nomination d'un commissaire de la trésorerie; sur 186 votans, Dubois (des Vosges) réunit 183 suffrages; Bertrand obtient une voix & Grélier deux.

Bourse du 29 floréal.

Amsterdam.....62, 63.	Rente provis.....6 f.
Idem cour....57 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$, 58 $\frac{3}{8}$.	Tiers cons. 10 f. 33 c., 50 c.
Hambourg...194 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{2}{4}$1 f. 1 c.
Madrid.....	Bon $\frac{3}{4}$95 c.
Mad effec. 15 f., 14 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$110 f., 9 f.
Cadix.....	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,
Cadix effect. 15 f., 14 f. 62 c.	83 f., 82 f. 25 c.
Gènes.....99, 97.	Action de 50 fr. pour la caisse
Livourne.....107, 106.	des rentiers.....53 f.
Bâle.....1 $\frac{1}{2}$ ben., pair.	Or fin.....106 f.
Lausanne..... $\frac{1}{2}$ ben.	Ling. d'arg.....50 f. 75 c.
Milan.....53.	Portugaise.....97 f. 63 c.
Geneve.....	Piastre.....5 f. 48 c.
Lyon.....pair 15 j.	Quadruple.....82 f. 30 c.
Marseille.....pair 15 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.
Bordeaux.....pair 15 j.	Guinée.....26 f. 50 c.
Montpellier.....pair 15 j.	Souverain.....35 f. 13 c.
Esprit $\frac{3}{4}$, 370 à 380 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg, 295 l. — Rochelle, 22 d., — Cognac 22 d. 325 f. — Huile d'olive, 1 f. 33 c. — Café Martin, 3 fr. 45 à 50 c. — Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Autvers, 2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 65 c. — Savon de Mars, 1 f. à 1 f. 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	

Mémoire sur les signaux de jour, par J. F. Paul, enseigne de vaisseau, approuvé par le ministre de la marine. A Paris, chez Laran, libraire, palais Egalité, galerie de bois, n^o. 245. Prix, 5 fr.

Ce mémoire clair, précis & méthodique, renferme des idées neuves & générales sur la théorie des signaux. La première partie, consacrée au développement des principes, instruit les personnes éclairées; & le public marin trouvera dans la seconde partie des méthodes pour signaler en mer les longitudes & les latitudes, ainsi que les aires de vent, d'après la nouvelle division du cercle & de la boussole. Il y trouvera aussi des idées qui ont un rapport plus direct à la science de l'homme de mer.

A. FRANÇOIS.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n^o. 423.